



Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée

Distr. générale
23 mai 2011
Français
Original: anglais

Rapport de la réunion du groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée chargé d'examiner l'application de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et des Protocoles s'y rapportant tenue à Vienne du 17 au 19 mai 2011

I. Introduction

1. Dans sa résolution 5/5, la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée a décidé d'établir un groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée chargé d'envisager et d'étudier des options et de faire des propositions concernant un ou plusieurs mécanismes pour aider la Conférence à examiner l'application de la Convention et des Protocoles s'y rapportant ainsi que d'établir les termes de référence de ce(s) mécanisme(s) d'examen, des lignes directrices à l'usage des experts gouvernementaux et une esquisse des rapports d'examen de pays pour qu'elle les examine et, éventuellement, les adopte à sa sixième session.

II. Organisation de la réunion

A. Ouverture de la réunion

2. La première réunion du groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée chargé d'examiner l'application de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et des Protocoles s'y rapportant s'est tenue à Vienne du 17 au 19 mai 2011.

3. La réunion a été ouverte par Dominica Krois (Pologne), Vice-Présidente de la Conférence des Parties à la Convention, qui a informé les participants que le bureau élargi de la Conférence, à sa réunion tenue le 7 mars 2011, avait proposé que la présidence du groupe de travail soit assurée par le Mexique et que le Gouvernement mexicain avait présenté la candidature de M. Ulises Canchola Gutiérrez (Mexique) pour ce poste. M. Canchola Gutiérrez a donc été élu président par le groupe de



travail. Le Président a fait une déclaration et présenté un aperçu du mandat du groupe, de ses objectifs et de la question à l'examen.

B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

4. À sa première séance, le 17 mai 2011, le groupe de travail a adopté par consensus son ordre du jour provisoire et les dispositions relatives à l'organisation de ses travaux, tels qu'ils avaient été modifiés¹. L'ordre du jour était le suivant:

1. Questions d'organisation:
 - a) Ouverture de la réunion;
 - b) Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
2. Options et propositions concernant la création d'un ou plusieurs mécanismes pour aider la Conférence à examiner l'application de la Convention et des Protocoles s'y rapportant:
 - a) Rapport d'activité sur le programme pilote facultatif pour l'examen de l'application de la Convention et des Protocoles s'y rapportant.
3. Termes de référence des mécanismes d'examen proposés, lignes directrices à l'usage des experts gouvernementaux et esquisse des rapports d'examen de pays.
4. Autres questions.
5. Adoption du rapport.

C. Participation

5. Soixante-dix-sept États parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et aux Protocoles s'y rapportant ainsi que 7 États signataires étaient représentés à la réunion. La liste des participants figure dans le document CTOC/COP/WG.5/2011/INF/1/Rev.2.

D. Documentation

6. La liste des documents dont le groupe de travail était saisi figure dans l'annexe au présent rapport.

III. Examen du projet de termes de référence, du projet de lignes directrices et du projet d'esquisse

7. À sa réunion tenue du 17 au 19 mai 2011, le groupe de travail a examiné le point 3 de l'ordre du jour intitulé "Termes de référence des mécanismes d'examen proposés, lignes directrices à l'usage des experts gouvernementaux et esquisse des

¹ Dans le cadre des discussions du groupe de travail, un exposé sur le logiciel complet d'auto-évaluation ("logiciel d'enquête Omnibus") a été présenté le 17 mai 2011.

rapports d'examen de pays". Pour l'examen de ce point de l'ordre du jour, le groupe de travail était saisi des documents ci-après:

a) Projet de termes de référence du mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et des Protocoles s'y rapportant (CTOC/COP/WG.5/2011/2);

b) Projet de lignes directrices à l'usage des experts gouvernementaux et du secrétariat pour la conduite des examens de pays (CTOC/COP/WG.5/2011/3);

c) Projet d'esquisse des rapports d'examen de pays et des résumés analytiques (CTOC/COP/WG.5/2011/4);

d) Projet de découpage thématique de la Convention contre la criminalité organisée et des Protocoles s'y rapportant, à titre indicatif (CTOC/COP/WG.5/2011/5).

8. Le groupe de travail a achevé sa première lecture préliminaire du texte évolutif du projet de termes de référence, du projet de lignes directrices et du projet d'esquisse.

9. Le groupe de travail a noté que les progrès réalisés dans le cadre de ses délibérations seraient intégrés dans le texte évolutif du projet révisé de termes de référence², du projet révisé de lignes directrices³ et du projet révisé d'esquisse⁴.

10. Il a été convenu que les États parties et les États signataires pourraient continuer à tenir des consultations informelles sur le projet révisé de termes de référence, le projet révisé de lignes directrices, le projet révisé d'esquisse, le projet indicatif de découpage thématique et les questions s'y rapportant avant la prochaine réunion du groupe de travail. En consultation avec le bureau élargi de la Conférence, le secrétariat informera les États parties et les États signataires des dates prévues pour ces consultations.

IV. Autres questions

11. Le groupe de travail a noté l'opportunité de poursuivre les consultations entre les États parties et les États signataires, avec la participation du secrétariat, en ce qui concerne la finalisation de l'outil de collecte d'informations de base prévu par la résolution 5/5.

V. Adoption du rapport

12. À sa sixième séance, le 19 mai 2011, le groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée a adopté le présent rapport.

² CTOC/COP/WG.5/2011/2/Rev.1 (à paraître).

³ CTOC/COP/WG.5/2011/3/Rev.1 (à paraître).

⁴ CTOC/COP/WG.5/2011/4/Rev.1 (à paraître).

Annexe

Liste des documents présentés à la première réunion du groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée chargé d'examiner l'application de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et des Protocoles s'y rapportant

<i>Cote</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre ou description</i>
CTOC/COP/WG.5/2011/1	1 b)	Ordre du jour provisoire et organisation des travaux
CTOC/COP/WG.5/2011/2	3	Projet de termes de référence du mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et des Protocoles s'y rapportant
CTOC/COP/WG.5/2011/3	3	Projet de lignes directrices à l'usage des experts gouvernementaux et du secrétariat pour la conduite des examens de pays
CTOC/COP/WG.5/2011/4	3	Projet d'esquisse des rapports d'examen de pays et des résumés analytiques
CTOC/COP/WG.5/2011/5	3	Projet de découpage thématique de la Convention contre la criminalité organisée et des Protocoles s'y rapportant, à titre indicatif
CAC/COSP/IRG/2011/2	2	Note du secrétariat sur les examens de pays: enseignements tirés de la première année du cycle d'examen en cours
CTOC/COP/WG.5/2011/L.1	5	Projet de rapport
CTOC/COP/WG.5/2011/CRP.1	3	Termes de référence d'un mécanisme ou de mécanismes d'examen, lignes directrices à l'usage des experts gouvernementaux et esquisse des rapports d'examen de pays: propositions et initiatives présentées par les États parties et signataires
CTOC/COP/WG.5/2011/CRP.2	3	Non document présenté par la Suisse: propositions concernant la répartition des articles de la Convention et des trois Protocoles entre les cinq domaines thématiques et les deux cycles d'examen
CTOC/COP/WG.5/2011/CRP.3	3	Non document présenté par le Mexique: proposition concernant un mécanisme d'examen de l'application de la Convention sur la criminalité transnationale organisée et des Protocoles s'y rapportant; projet de termes de référence
CTOC/COP/WG.5/2011/CRP.4	4	Non document présenté par les États-Unis d'Amérique: liste de contrôle modifiée pour l'auto-évaluation

<i>Cote</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre ou description</i>
CTOC/COP/WG.5/2011/CRP.5	3	Non document présenté par le Mexique: États examinateurs et États examinés – répartition au cours d'un cycle
CTOC/COP/2010/CRP.1	2 a)	Rapport du secrétariat sur les progrès réalisés et les enseignements tirés du programme pilote pour l'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et des Protocoles s'y rapportant
